



VI. Le développement durable

3. L'Estuaire et le Chenal

3.6 Réhabilitation expérimentale d'une carrière à Trouville-la-Haule

Tout récemment, le Port Autonome de Rouen a conclu une convention avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et la société de travaux publics SOTRAGA, dans une opération conduisant à la réhabilitation exemplaire d'une carrière.

A quelques milles marins en amont de Quillebeuf, cette carrière de craie est située en bord de Seine, en partie sur 4,5 hectares de terrains gérés par le Port Autonome, sur la commune de Trouville-la-Haule (Eure). Inexploitée depuis une cinquantaine d'années, elle a fait l'objet d'une demande de réouverture pour 5 ans par SOTRAGA, qui a obtenu l'autorisation préfectorale d'exploitation dans le cadre de Port 2000 (Port Autonome du Havre).

La période d'exploitation, brève et respectueuse de l'environnement - les matériaux sont tous transportés par la voie d'eau - est suivie d'un réaménagement et d'une réhabilitation environnementale puis, après fermeture de la carrière, d'une gestion globale du site que le Parc pilotera en partenariat avec le Port Autonome.

Cette opération expérimentale permettra de développer sur le site deux types d'écosystèmes : la zone basse de pied de falaise (milieu aquatique) sera surplombée par une zone rupestre propice à la nidification de diverses espèces à forte valeur patrimoniale, renforçant ainsi la qualité ornithologique du "corridor vert" que forme la vallée de la Seine. Le plaisir des yeux ne sera pas en reste : l'ensemble formera un paysage ouvert et agréable.